

MEDIATION EQUINE



Jessie Cavalheiro
Educatrice

La m diation  quine se pratique au contact d'un poney ou d'un cheval. L'enfant ou le jeune d couvre les animaux, leur habitat et leur nourriture. La rencontre avec l'animal est source d' panouissement et offre la possibilit  d'acqu rir de plus en plus d'autonomie.

CONTENU

Le pansage

Un moment important qui offre la possibilit  de d velopper des sensations tactiles, olfactives, visuelles et auditives. Il est possible de toucher, de caresser, de sentir et de regarder l'animal.

Le travail en libert  dans la carri re

(L'enfant est proche de l' ducateur et observe l'animal.) Le poney est un v ritable r cepteur d' motions, il va r agir de mani re diff rente selon le comportement de l'enfant. L'objectif est de travailler le langage corporel : la posture, la voix, les attitudes qui ont un impact direct sur l'animal.

La monte sensorielle (le poney est toujours tenu en licol par l' ducateur et celui-ci reste toujours pr s de l'enfant). Celle-ci se fait   cru ou juste avec un tapis. Elle permet   l'enfant de se d tendre gr ce aux bercements paisibles du pas du poney. Ressentir la respiration, la chaleur de l'animal am ne un apaisement, une relaxation et un rel chement musculaire. Ce moment invite au lâcher prise,   la d tente,   prendre conscience des diff rentes parties de son corps en mouvement.

OBJECTIFS

- Cr er des relations, prendre soin, d velopper le partage, favoriser la communication verbale et non-verbale
- Prendre conscience de son sch ma corporel,  veiller ses sens, se rep rer dans l'espace
- Apprendre   g rer ses  motions, aider au lâcher prise
- Am liorer ses capacit s de m morisation et de concentration.
- Favoriser la confiance et l'estime de soi
- Respecter la place de chacun et apprendre    tre autonome

PUBLIC

Cet accompagnement est propos  :

- A partir du projet personnalis  de l'enfant ou du jeune accueilli au CMPSI en accord avec la famille et sous couvert d'un certificat m dical   la pratique de la m diation  quine
- Une demi-journ e par semaine aux structures petite enfance du territoire et aux  coles (Mercredi de 10h   12h)
- Le mercredi apr s-midi aux centres de loisirs et associations du territoire